

Vendredi 30 octobre 1908

2768



Mon cher ami,

Le bon écri le pénible mortel, par
un temps merveilleux. Quelle chance pour
avoir d'être en un à la campagne et en dehors de
ses lettres quotidiennes, on trop souvent le
mauvais foi s'attire à la tête et à la
mauvais.

J'ai vu votre excellent livre et
je vous en remercie. Je suis sûr que l'ouvrage
aura un grand succès. Je suis sûr que vous
avez écrit très bien. Je suis sûr que vous
avez écrit très bien.

J'ai attrapé le livre par la formule
nationaliste ... et hier par la Figaro, hier
le plume de Calumet ... pour une lettre
à Tancrède. J'ai écrit et y a une quinzaine
de jours une lettre à lui-ci dans laquelle
je lui disais que, tout en s'approchant par

la théorie subversive de la C. G. T.
(et sans doute que j'ai peur de la
propagande de cette-ci), cependant le right
du droit et de la vérité devraient être
obtusés vis à vis de tous. En un mot
j'ignore que'il en s'agit pas de savoir
si Griffuelles et le autres sont membres
de la C. G. T., mais s'ils sont innocents
ou complices en la guerre concern le évènement
Néogues de Dravut. En moment on, dans
la doctrine judiciaire, il n'y a rien contre
eux, qu'en la rétracte et c'est le que fera
j'espère le gouvernement aujourd'hui.

Mais comment une lettre à Tauris
parvient elle à la municipalité de la
Libre Parole, je ne sais. Ce que'il y a de
certain, c'est qu'avant hier elle fit
paraître à la tête un article virulent,

Aux lequel j'ai été interrogé par le Temps. Je
répondis le que vous y avez peut être lu et
que n'est-ce pas pour le que j'en disais ci-dessus.

Quant aux attaques de journaux
nationalistes à la presse, je la soupçonne,
ayant fait mon devoir et le constant
que le vrai de ma conscience, mais venant
l'article de Calumette, qui aurait dû la soulever
du temps où il luttait pour la justice, et
trop vite.

Comment j'en aurais-je le droit
de dire mon mot dans une question de
justice? Victime moi-même d'un droit
de justice, j'en aurais-je le droit de
venir au secours de ceux qui, comme eux
sont les victimes de leur injustice,
sont également victimes d'une injustice.
C'est encore plus avant la justice qui tend

a séparer la bourgeoisie du prolétariat
que de vouloir combattre ceux qui protègent
la répression à l'arme de la loi, et c'est
au contraire contribuer à l'apaisement
que de faire que la justice de la République,
de la démocratie, soit le mieux pour
tous.

Tout à vous,

J. Dreyfus